

11 èmes Rencontres ASTRA

15 et 16 novembre 2023

Présentation du CFFPPA de St Ismier



Comment développer l'accueil sur sa ferme ?

•Maud Fernandez chargée
d'ingénierie

•Noémie Wynants Formatrice

Qui sommes nous ?

Un CFPPA

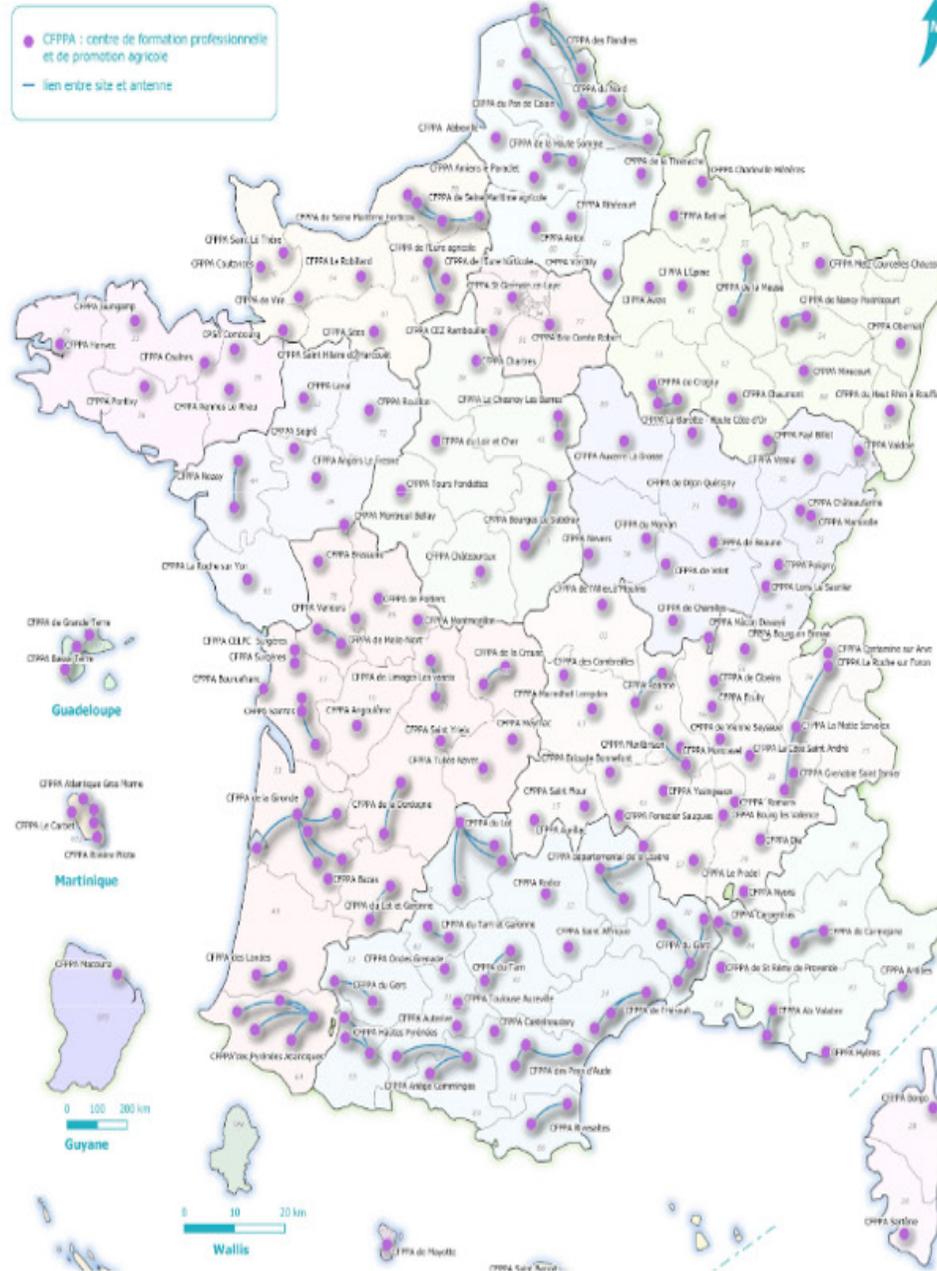
c'est un Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole au sein d'un Etablissement Public Local. Ils sont près de 169 en France

Des formateurs professionnels :

- Soit ancien salarié agricole,
- Soit ancien salarié des réseaux agricoles
- Soit salarié avec double activité

Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA)

Enseignement agricole technique en France (2020)



Au CFPPA de Saint Ismier nous proposons :

- des formations pour apprentis en paysage et horticulture
-
- des formations pour les adultes en paysage, en horticulture et en maraîchage.



Les Brevet Professionnel Agricole

- **Le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA)** est un diplôme de niveau 4 (niveau Bac) délivré par le Ministère de l'Agriculture. Il octroie la capacité professionnelle permettant de prétendre à l'obtention des aides à l'installation en agriculture (Dotation Jeune Agriculteur) et facilitant l'accès au foncier agricole (droit à la concurrence)
-
- **Le Brevet Responsable de Production Légumière Fruitière, Florale et de Pépinière (BP RPLFFP)** diplôme de niveau 4 permet également de prétendre à l'obtention des aides à l'installation même si il a plutôt été conçu pour être salarié et non responsable d'entreprise agricole.

Profil des stagiaires sur les cinq dernières années

Garçons	10
Filles	32
Total	42
Profil	
Travail dans le social et/ou le pédagogique (animateur, accompagnateur)	2811 travaillent avec un public handicapé
Autre secteur	14
PROJETS	
Hébergement touristique	10
Accueil social	16
Accueil Pédagogique	15
Restauration	1

Pour qui ?

- Des adultes en reconversion professionnelle
- Qui ont un projet d'installation bien défini ; le diplôme est là pour aider à mettre en œuvre le projet
- Il apporte aussi un gage de sécurité pour les banques en cas d'emprunt et auprès d'élus et de la Safer dans les cas d'achat de terrains.

**Quel
accompagnement ?**

- ❑ Durant la formation, les stagiaires travaillent sur leur projet d'installation et abordent les parties liées à la gestion-technico-économique, financière, administrative et juridique de la future entreprise
- ❑
- ❑ Plus spécifiquement, les stagiaires qui le souhaitent peuvent choisir l'UCARE Accueil qui leur permet de découvrir les différentes possibilités de diversification des activités agricoles par l'accueil à la ferme.

l'Ucare (Unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi) correspondent à des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir-faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi.

-

Les différentes parties abordées

Social

Enfants et jeunes jusque 21 ans (Aide sociale à l'enfance, protection judiciaire de la jeunesse) ;
personnes âgées (+ 60 ans) ;
personnes en situation de handicap (mental, moteur) ;
personnes victimes de violence

Pédagogique

Scolaires
Centre de loisirs,
Adultes
Particuliers

Touristique

Hébergements (gîte, chambre d'hôtes, camping...)
Restauration (auberge, table d'hôtes, casse-croûte...)

La formation de 70h permet de :

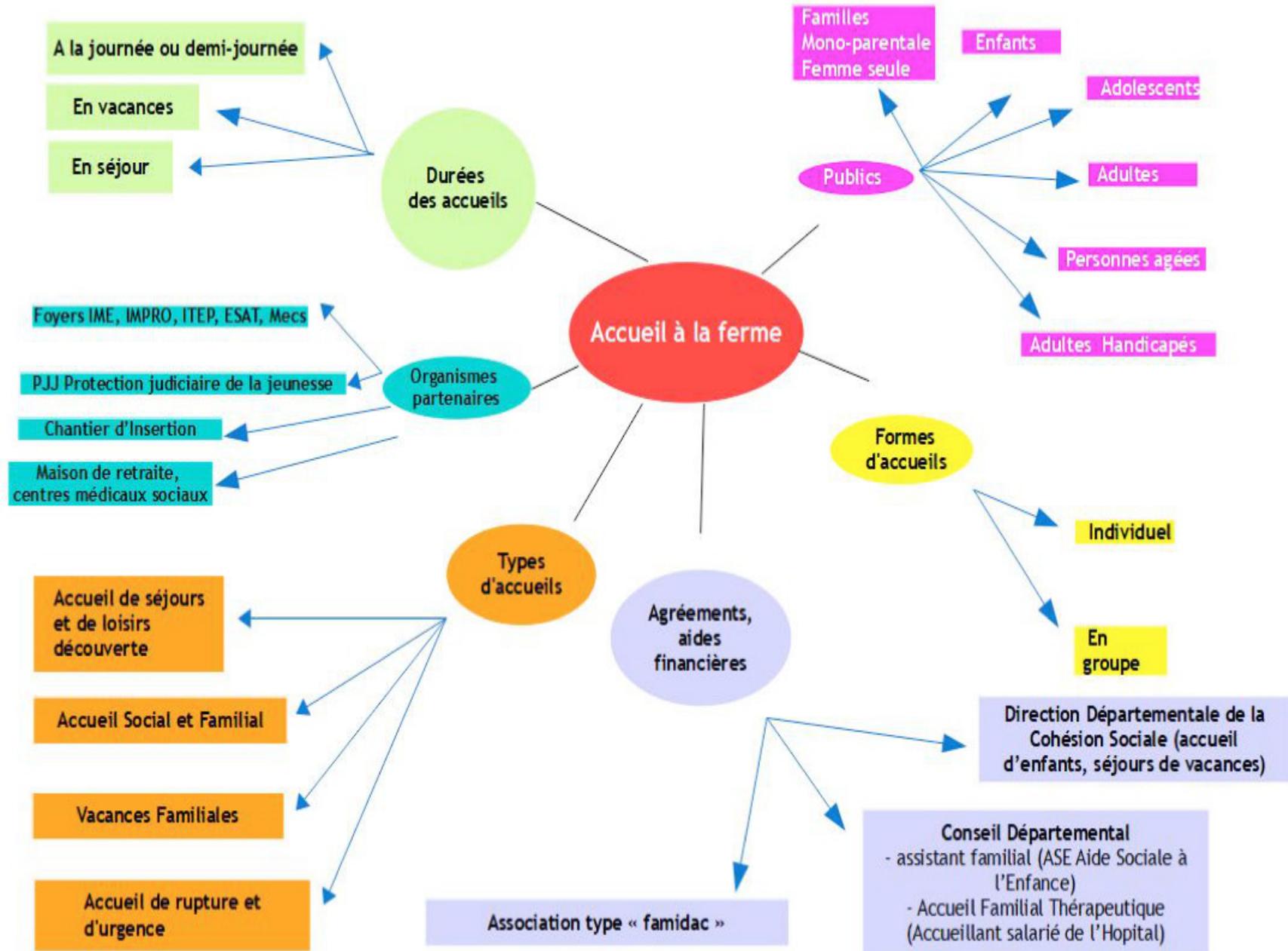
→ Découvrir à quoi correspond l'Accueil Social

- Travail sur la représentation de l'accueil à la ferme (mes connaissances, mes certitudes, mes envies...)
- les différents publics concernés par l'accueil
- les différents réseaux, la connaissance du secteur
- les compétences nécessaires pour réaliser ces accueils
- comment organiser mon accueil
- La législation de l'agritourisme

La formation de 70h permet de :

- **Rencontrer** et échanger avec les réseaux (Astra, Accueil Paysan, Civam, Gîte de France, Chambre d'agriculture...)
- De **visiter** des structures qui accueillent du public
- **Se questionner** sur ses envies et développer son projet d'accueil en prenant en compte les besoins nécessaires à l'accueil de publics en difficultés sociales.

Schéma synthétique de l'environnement de l'accueil social à la ferme



11 èmes Rencontres ASTRA

15 et 16 novembre 2023

Présentation de l'association : ferme de BELLE CHAMBRE Exploitation agricole



Réseau ASTRA

Agriculture Sociale et Thérapeutique
en Région Auvergne-Rhône-Alpes

SESAME
autisme
RHONE-ALPES



**ASSOCIATION FERME DE BELLE
CHAMBRE
EXPLOITATION AGRICOLE**

**LES RENCONTRES ASTRA
16 NOVEMBRE 2023**

Préambule

- Statut juridique : association loi 1901
- Cette exploitation, entreprise agricole, se veut un outil au service du projet institutionnel de la Ferme de Belle Chambre et des projets personnalisés des résidents (Adultes avec autisme et trouble du développement intellectuel).
- Ce support à l'accompagnement éducatif se caractérise par son originalité et sa singularité.

L'EXPLOITATION AGRICOLE



Nos besoins

- La double compétence éducative et technique
- La formation éducative et/ou technique
La bonne volonté ne suffit pas

Notre réalité

- . Un recrutement très difficile
 - peu ou pas de réponses aux offres d'emploi qu'elles soient éducatives ou agricoles
 - des candidatures spontanées agricoles hors contexte et hors réalité
- Très peu de candidatures de personnes à la double compétence = Créer les compétences par la formation

Nos moyens de formation et d'accompagnement des encadrants.

- Le parcours intégratif pour les nouveaux salariés
- Formations externes : formations spécifiques à l'autisme et formations techniques (via le plan de formation)
- Formations internes : travail en doublure sur les ateliers, formations techniques et sanitaires
- Réunions de l'équipe agricole, réunions d'équipes éducatives avec présence d'un membre de l'équipe agricole.
- Ecritures des procédés techniques, organisation du travail, spécificité de la prise en charge du résident et déroulement de sa participation.

MERCI

- Pour votre écoute et votre intérêt



11 èmes Rencontres ASTRA

15 et 16 novembre 2023

Présentation : du CIVAM et d'Accueil paysan



Réseau ASTRA

Agriculture Sociale et Thérapeutique
en Région Auvergne-Rhône-Alpes

Anaïs Chapot, coordinatrice des question d'accueil

CIVAM / Accueil Paysan

Présentation des réseaux CIVAM et Accueil paysan :

Les **CIVAM** sont des acteurs associatifs du développement agricole et rural, qui œuvrent depuis plus de 60 ans pour des campagnes vivantes et solidaires. Basés sur des principes forts d'éducation populaire et de formation par le collectif, ils accompagnent les agriculteurs et porteurs de projets dans leur installation, leur changement de pratiques vers des systèmes plus durables et autonomes, et la diversification de leurs activités. Parmi ces activités de diversification, les adhérents proposent depuis plus de 30 ans de l'accueil sur les fermes, à vocation pédagogique (scolaires, centres de loisirs...) ou sociale.

Accueil Paysan est une association d'éducation populaire, créée et animée par des paysans et des acteurs ruraux, engagés en faveur d'une agriculture paysanne et d'un tourisme durable, équitable et solidaire. Prenant appui sur leur activité agricole ou leur lieu de vie, les adhérents mettent en place un accueil touristique, éducatif et social dans le but de continuer à vivre décemment sur leurs terres. Les membres du réseau réfléchissent ensemble sur leurs pratiques afin qu'elles soient toujours plus respectueuses de l'environnement, de l'humain et de la biodiversité.

Pour nos deux réseaux, l'accueil social à la ferme et en milieu rural est un accompagnement, un moment d'échange proposé à des personnes qui éprouvent le besoin d'une rupture momentanée avec leur quotidien. Il s'inscrit en complémentarité du travail social pour enrichir la palette de prise en charge et il représente pour l'accueillant une source de revenu permettant de pérenniser des activités paysannes et rurales à taille humaine.

Les besoins en termes de compétences et de modalités de soutien sont ressentis par les accueillants

Les accueillants de nos réseaux sont avant tout des paysans et des acteurs ruraux, et ont donc besoin de se familiariser avec le parcours et les réalités des différents publics accueillis (publics précaires, à la rue, enfants suivis par l'ASE ou la PJJ, publics handicapés...) mais aussi avec le fonctionnement des structures sociales et institutions qui les suivent.

D'autres part, les personnes qui se tournent vers nos réseaux peuvent être à des étapes différentes de la création d'activité, et ont donc des questions variées sur le montage de leur projet : les statuts, l'articulation de l'accueil avec l'activité agricole, la définition des prix, etc. Pour les adhérents qui pratiquent l'accueil depuis de nombreuses années, bien que ces questions soient derrière eux, il reste un réel besoin d'échanges lié à l'exercice de l'activité, qui nécessite une adaptation permanente à chaque accueil.

Les réponses sont apportées par ceux qui proposent de la formation ?

Confrontés aux mêmes sollicitations de la part des structures sociales et des accueillants, les réseaux CIVAM et Accueil Paysan ont décidé, à partir de 2013, de mutualiser les travaux et réflexions autour de l'accueil social. Cela s'est traduit par une convention de partenariat, et l'harmonisation des pratiques d'accompagnement envers les adhérents :

- Définition d'un cadre national (convention, contrats d'accueil, labellisation ou chartes suivant les réseaux...)
- Création de partenariats avec des structures sociales
- Accompagnement individuel et collectif des accueillants en activité et futurs accueillants (formations, temps d'échanges, analyses de pratique...)
- Elaboration de références et d'outils, notamment la collection de livrets Accueil Social

La position des deux réseaux à travers cet accompagnement n'est pas d'amener les adhérents à avoir les compétences de travailleurs sociaux, mais bien de donner un cadre et une forme de professionnalité à cette activité tout en préservant une posture différente et complémentaire des personnels travaillant en institution.

11 èmes Rencontres ASTRA

15 et 16 novembre 2023

Présentation : Les Triandines



Réseau ASTRA

Agriculture Sociale et Thérapeutique
en Région Auvergne-Rhône-Alpes

Tiercelin Célia,
Encadrante Technique d'Insertion au jardin des Triandines

Présentation du Jardin des Triandines

Le Jardin des Triandines est une structure associative, atelier chantier d'insertion, depuis 25 ans, qui dépend depuis sa création du réseau national des « Jardins de Cocagne ». La structure est dirigée par un conseil d'administration bénévole élu.

C'est une exploitation en maraîchage diversifié biologique de 3 ha dont 20% sous-serre. Nous produisons des légumes et quelques fruits bio que nous commercialisons en direct via 375 paniers par semaine, environ 48 semaines par an, aux adhérents de l'association.

Le financement de notre structure remplissant une mission de service public est le suivant :

Les salaires des SI sont subventionnés par L'Etat dans le cadre de « l'aide au poste ».

Les salaires de l'équipe permanente, le financement du matériel, de l'entretien du bâtiment, des différentes dépenses de fonctionnement, etc... sont issus des ventes de la structure et des aides reçues.

La structure perçoit des subventions d'exploitations par la Région AURA et la communauté de commune de Chambéry. Ces financements diminuent drastiquement : en 2013 elles représentaient 114 K€ puis 65 K€ en 2016 et cette année plus que 50 K€. Le prévisionnel indique une baisse de 25 K€ dans 3 ans.

L'équipement

Nous sommes 6 salariés permanents dont 1 directeur, 1 secrétaire/comptable, 3 encadrants techniques d'insertion en maraîchage (ETI) et 1 accompagnateur socio-professionnel (ASP).

Cette organisation-là est issue d'une évolution historique et notamment est permise par les acquis en savoir-faire, savoir théorique, organisation du travail, des espaces et des outils de productions. Autrefois l'équipe était moins nombreuse mais l'investissement bénévole plus important.

L'équipe des salariés et insertion

Les Triandines propose du travail et un accompagnement à 16 ETP soit environ 18 à 20 salariés en insertion toute l'année. Chaque salarié bénéficie d'un agrément de 2 ans maximum à l'entrée en ACI. Aux Triandines, les profils de personnes accueillis sont très variés, les générations, les nationalités, les origines sociales et culturelles et les handicaps se croisent.

Missions de la structure :

L'objectif de la structure est d'aider la personne à reprendre confiance en sa capacité d'agir en reprenant une activité professionnelle de façon progressive (20h puis 26h puis 30h) et en étant accompagnée dans l'amélioration de ses conditions sociales, de santé et professionnelles.

Nous travaillons de façon pluridisciplinaire et transversale dans ce but-là. Nous mettons tout en œuvre pour promouvoir l'horizontalité dans nos interactions entre salariés permanents. Toutes les décisions sont prises collégalement. Nous faisons en sorte que les salariés en insertion soient acteurs de leurs projets et de leurs démarches.

Bien que nous soyons aidés financièrement comme dit précédemment, nous avons les mêmes impératifs et contraintes qu'une entreprise classique : quantité, qualité et rentabilité.

Une de nos forces, en plus de profiter de l'expérience acquise par la structure, est que nous ne sommes pas seuls et isolés pour réaliser ces missions. Nous avons la chance d'avoir accès aux réseaux des structures de l'accompagnement social et médicosocial, des réseaux d'entreprises du bassin chambériens, de formations, ainsi que les réseaux purement agricoles (Chambre de l'agriculture et l'ADABio) et bien sûr le réseau Des Jardins de Cocagne.³

Manière dont ces structures abordent la nécessité d'enrichir les compétences techniques, éducatives (et sociales) et thérapeutiques de leurs encadrants :

Le métier d'encadrant technique d'insertion a sa propre formation et un diplôme spécifique apparenté. Aux Triandines et dans la plupart des jardins de Cocagne, il est rare de trouver un encadrant diplômé. Les recrutements d'ETI sont difficiles, les personnes intéressées par notre métier sont rares.

L'ETI a une double casquette sur la tête : il doit être bon maraîcher et bon accompagnant social. Nous devons constamment jongler entre la production et le social. Au niveau production, nous devons faire les bons choix techniques, assurer la production pour honorer les paniers des adhérents et donc faire tourner l'entreprise. Au niveau social, notre mission est de permettre et de favoriser l'acquisition des codes et des savoir-être nécessaires à l'insertion sur le marché de l'emploi, faire monter en compétence les salariés et gérer une équipe cosmopolite pour permettre une bonne dynamique de groupe quelles que soient la saison et la situation des salariés.

Les compétences en maraîchage sont privilégiées, mais les personnes qui deviennent encadrantes en jardin de cocagne ont toutes en commun un intérêt et/ou des compétences personnelles pour la communication, l'empathie, l'aide à l'autre, la solidarité. Historiquement au réseau Cocagne, il a été constaté qu'il était nécessaire de recruter des professionnels du maraîchage.

Nous faisons à la hauteur de nos modestes moyens. Les structures ont souvent peu de ressources pour faire monter en compétence leurs professionnels. On se forme sur le terrain au gré des problématiques que nous rencontrons.

C'est là où la pluridisciplinarité et les liens avec nos réseaux de partenaires sont indispensables. Nous faisons une réunion de suivi social hebdomadaire de 3h qui nous permet de croiser les regards, décider de nos actions conjointes pour l'accompagnement social avec l'ASP, sur le terrain avec les encadrants et au niveau RH avec le directeur. Nous participons à des séances d'analyse de la pratique tous les deux mois avec d'autres professionnels en ACI (conserverie/traiteur pour J'aime Boc'oh, recyclerie pour RdeRécup) animé par un psychologue. Nous sollicitons nos partenaires lorsqu'une situation nous dépasse (CMP, CHS Bassens, Service d'addictologie du CHMS, Le Pélican, etc). Le réseau Cocagne propose une formation de ses encadrants en 2 niveaux, tournée autour des compétences de communication et d'écoute active, de positionnement professionnel, d'incarnation de l'autorité et du cadre en bienveillance, technique d'entretien en relation duelle, gestion des dynamiques de groupe et techniques de communication en équipe.

Les contraintes qui pèsent sur les structures et leur personnel face à la pression croissante de la mise sur le marché de travail «ordinaire» des résidents et ouvriers :

La Savoie vit depuis quelques mois une période de plein emploi. La conséquence pour les ACI est un glissement des profils accueillis. Les personnes habituellement recrutées et pour qui les moyens existants sont adaptés trouvent actuellement du travail, ils enchaînent souvent des contrats précaires. Une grande proportion des personnes arrivants aux Triandines ces derniers mois présente des fragilités de santé plus ou moins reconnues comme des maladies chroniques, des handicaps, des situations d'addictions à des substances, des fragilités psychiques et une très grande précarité sociale et administrative.

Ces profils sont ceux pour qui l'accompagnement manque à l'extérieur par le manque de structures adaptées et de professionnels pour identifier les difficultés, proposer un accompagnement et une orientation à ces personnes. Nous sommes souvent amenés à combler ce manque sans moyens matériels, humains, ni formations spécifiques. Bien souvent, nous sommes limités par nos capacités et notre cadre de travail, ce faisant ces profils ne peuvent pas continuer leur parcours dans notre structure.

La diminution des aides d'exploitation nous obligent à être plus performants sur la partie agricole, ce qui conditionne nécessairement les profils recrutés et le temps alloué à la production et non à l'accompagnement. Une certaine recherche d'efficacité est nécessaire pour que la structure se porte bien telle qu'elle est, tout en respectant les rythmes des équipes. Nous subissons l'injonction de trouver une place dans le milieu ordinaire du travail toujours plus dur à des personnes qui sont de plus en plus éloignées de l'emploi et sans moyens supplémentaires voir avec des moyens financiers moins importants. Cet objectif nous semble illusoire et nous sommes parfois démunis dans l'accompagnement de certains profils.

Les pratiques développées dans ces structures qui peuvent être partagées avec les accueillants individuels :

Les Triandines peuvent être ressource pour les accueillants individuels pour échanger sur les difficultés rencontrées. Nous pouvons transmettre notre savoir-faire en matière d'organisation du travail, d'adaptation des tâches, des consignes, des postes de travail et sur la mise en place d'outils de communication. Nous pouvons aussi aider les accueillants à trouver des relais chez nos partenaires, les faire bénéficier de nos réseaux en matière d'accompagnement social. Nous avons la chance de travailler en équipe et nous avons plus de latitude pour nous adapter qu'une personne seule. En ce sens, nous pouvons aussi si la situation le permet nous placer en relais en accueillant ces salariés dont les difficultés rendraient l'emploi chez un exploitant individuel trop difficile.

11 èmes Rencontres ASTRA

15 et 16 novembre 2023

Présentation : Green Care (Suisse)



Réseau ASTRA

Agriculture Sociale et Thérapeutique
en Région Auvergne-Rhône-Alpes



Présentation au réseau ASTRA

Le projet de plateforme green care
mis en place au niveau national

Situation Suisse au niveau de l'organisation politique

Agriculture

Politique nationale
Edictée par le parlement

Office fédéral de l'agriculture
Outil d'application

Application par les cantons
Avec leurs sensibilités régionales

Diverses mesures de soutien
possibles selon la politique
cantonale

Politique sociale

Office fédéral des assurances

Régis la législation

S'occupe des assurances
invalidité et vieillesse.

L'application en est cantonale

Les cantons ont leur propre
politique dans l'application

édiatiser les prestations et les
développer

Moyens utilisés

- ▶ Créer un comité d'action, réunissant des agriculteurs prestataires et institutions de placements
- ▶ Des représentants de l'agriculture sociale
- ▶ Des représentants d'organisations de placements dans des familles paysannes (Caritas, Wobe)
- ▶ Coprésidée par 2 conseillers nationaux, Raphael Mahaim (parti des verts) et Aloïs Huber (UDC)
- ▶ Obtenir la reconnaissance de «projet soutenant la qualité et le développement durable» soutenu par l'office fédéral de l'agriculture
- ▶ Reconnaissance obtenue en octobre 2023, nous permet d'obtenir une crédibilité politique
- ▶ Rassembler des fonds, sous forme de dons.
- ▶ Nous avons actuellement des promesses de dons qui devrait approcher les 500 000.-, certains donateurs attendait la reconnaissance de l'OFAG pour nous soutenir, l'OFAG participe à la moitié de notre budget.
- ▶ Approcher les instances cantonales afin de les informer de nos démarches

Outils mis en place

- ▶ Un document de certification des fermes
- ▶ Une formation continue en lien avec la qualité
- ▶ Une commission qui travaille sur le tarif des prestations proposées
- ▶ Une plateforme internet capable de rassembler toute l'offre des prestations nationales
- ▶ Une commission qui s'occupe de la médiatisation de nos démarches et du «lobing»

Principales difficultés

- ▶ Les institutions existantes sont méfiantes, semblent nous percevoir comme une concurrence
Elles ont peur que nous les amputions d'une partie de leur soutien, nous devons les convaincre de la valeur ajoutée que représentent nos prestations
La plupart du temps les institutions sont indépendantes, leurs conseils d'administration gèrent le patrimoine (les bâtiments) et élisent les directions
Les salaires du personnel sont versés par le canton, au travers de contrats de prestations
Ceci entretient une forme de concurrence entre les différentes institutions
- ▶ Nous proposons un projet de société innovant, mais nous devons composer avec l'aspect conservateur du milieu rural
Il est souvent plus facile de mettre en place un projet dans une ferme urbaine
Il est effarant de constater que les habitants de nos villages ont parfois oublié qu'ils vivaient eux même en communauté il y a cinquante ans à peine

Nos Forces

- ▶ L'aspect thérapeutique du Care-Farming et de plus en plus reconnu : Nous pouvons nous appuyer sur les expériences des différents pays qui nous précèdent
- ▶ Les besoins croissants de placements : Les services de placements en ont conscience et sont intéressés à de nouvelles prestations
- ▶ Notre inscription dans un projet de société innovant : La plupart des personnes raisonnables sont de plus en plus sensibles à ce fait, chez nous de nombreuses familles choisissent de vivre en zone rurales si nous développons des activités dans ces zones nous serons à même de limiter les déplacements, nous avons déjà un réseau de transport public très fort, mais les bus sont quasi vides de la ville vers la campagne
- ▶ L'aspect attractif de ce type de placement pour les bénéficiaires : L'expérience hollandaise nous enseigne que les familles de bénéficiaire ont clairement choisi en priorité les projets de Care-Farming



11 èmes Rencontres ASTRA

15 et 16 novembre 2023

Présentation : Association Bercail paysan Exploitation Ferme d'Avenir



Réseau ASTRA

Agriculture Sociale et Thérapeutique
en Région Auvergne-Rhône-Alpes

**Raymond Riban,
président de Bercaïl paysan
Romain Toureau,
agriculteur Ferme d'Avenir**

Le Bercaïl Paysan est une association loi 1901 qui accueille, en partenariat avec la Ferme d'avenir, neuf personnes handicapées en SAJ (Service Accueil où d'Activité en Journée) 5 jours par semaine. Cela représente dix-neuf personnes qui viennent à temps partiel ce qui correspond à Neuf places. Trois éducateurs les accompagnent pour encadrer les activités de la ferme.

L'objectif premier de notre association est d'organiser et d'assurer les activités quotidiennes. Nous créons actuellement une résidence pour les personnes handicapées sans solution de lieu d'habitation à proximité. L'aménagement de cette résidence nous prend actuellement beaucoup d'énergie.

Concernant nos éducateurs, ils ont nécessairement une formation technique dans l'handicap mais nous veillons aussi à ce qu'ils aient des compétences ou, au minimum, des sensibilités pour l'agriculture. Cela nous contraint à trouver des salariés qui ont ces deux engagements ce qui n'est pas simple car nous sommes dans un territoire agricole un peu excentré d'agglomérations qui sont plutôt le réservoir de salariés du médico-social.

Nous avons commencé nos activités sans relever du SAJ mais nous avons fait déjà le choix d'avoir des salariés avec des compétences dans le domaine du sociale. Pour notre association, l'accompagnement des personnes handicapées est tellement spécifique qu'une formation minimale est requise.

11 èmes Rencontres ASTRA

15 et 16 novembre 2023

Présentation : ESAT Le Habert



**Cédric Blottiaux, Responsable des Activités et Services
Bérengère Fogel, Coordinatrice de parcours d'insertion présenteront l'ESAT* et
Foyer d'hébergement LE HABERT, géré par l'Association ESPOIR 73.**

Cet établissement de Soutien et d'Aide par le travail situé en Savoie dans le massif de la Chartreuse est spécialisé dans l'accompagnement de personnes reconnues avec un handicap psychique. Les activités de l'ESAT sont essentiellement agricoles et s'appuient sur 4 ateliers de travail : élevage bovin, fromagerie, Prestations Agricoles et Environnementales, restauration.

Il sera expliqué comment se déroule la formation des ouvriers réalisée par les moniteurs d'atelier, les problématiques de recrutement, et ce que met en œuvre l'Association pour développer les compétences des salariés en tenant compte de la spécificité du public accueilli.

Il sera abordé le changement de politiques publiques, via la Réforme des ESAT de décembre 2022, avec les modifications profondes que cela entraîne dans le fonctionnement des activités de l'ESAT et les enjeux à venir.

*ESAT: Etablissement et Service d'Aide par le Travail